VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE

De valeur non améliorée

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

SUCCESSION DE MLLE ERMANCE DE ST-ROMES.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 60.271—Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 5 décembre 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune:

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 2 novembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 526, borné par les rues St-James (ou Pierce) St John, (ou Scott), St Louis et Toulouse, contenant quatorze lots désignés comme suit: Les lots Nos 1 à 6, inclusivement, mesurant ensemble cinquante pieds de face à la rue Toulouse sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles le lot No 1 formant l'encoignure des rues St John (ou Scott) et Toulouse et le lot No 6 formant l'encoignure des rues St-James (ou Pierce) et Toulouse. Le lot No 7 mesurant soixante et six pieds et deux pouces de face à la rue St James (ou Pierce) sur cent cinquante pieds de profondeur. Les lots Nos 8 à 13, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue St Louis sur cent vingt deux pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues St-Louis et St-James (ou Pierce) et le lot No 13 formant l'encoignure des rues St Louis et St John (ou Scott). Le lot No 14 mesurant soixante et un pieds et deux pouces de face à la rue St-John (ou Scott) sur cent cinquante pieds de profondeur.

2° Une portion de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Elmira, St. David (ou Claiborne) et Désiré, mesurant deux cent quarante et un pieds et deux pouces de face à la rue Prosper sur deux cent vingt et un pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 629, borné par les rues Laharpe Villeré, Columbus et Robertson, Nos 1 à 4 mesurant chacun trente cinq pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Laharpe, trente deux pieds, onze pouces et six lignes en demie dans le fond. Le lot No 1 mesurant 33 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Robertson et 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne de division du lot No 2. Le lot No 2 mesurant 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 61 pieds 1 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 61 pieds 1 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2, et 76 pieds 1 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 4, et le lot No 4 mesurant 76 pieds 1 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 3, et 80 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villeré, toutes les mesures prises ou moins.

Conditions: Comptant; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. L'acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC

L'ancien Etablissement de Epicerie "De George."

Nos. 1501 et 1503 Esplanade, encoignure de la rue Robertson.

In re Antoine De George, en banqueroute, No 107, Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Fredrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 19 décembre 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux à l'enchère publique, il sera vendu:

L'ancien établissement et magasin substantiel en briques, avec résidence en bois à deux étages et écurie dans le fond. Nos 1501 et 1503, avenue de l'Esplanade, encoignure de la rue Nord Robertson, contenant très grande épicerie, entrepôt, etc. La résidence en bois a des galeries sur la façade et sur le côté et 4 chambres; écurie dans la cour, hangar, etc.; le tout plus complètement décrit, comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Thémé, Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le Lot borné par les rues Esplanade, Robertson, Kerlerec et Nord Claiborne, et désigné par le No 8 sur un plan fait par Louis Bringier, voyer général, le 28 septembre 1836, annexé à un acte de vente passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, par Alexander Milne, Sr. à Anthony Rasch. Lad te portion de terre formant l'encoignure des rues Esplanade et Robertson, et ayant en mesure française, trente (30) pieds de face à l'avenue Esplanade, et s'étendant en profondeur entre lignes égales et parallèles cent vingt (120) pieds de face à la rue Robertson.

Dans un voisinage très peuplé et choisi, à proximité de toutes les lignes de char et une des plus anciennes ouveries établies en cette ville. Bonne pour n'importe quel genre de commerce. Une occasion de première classe pour un homme entreprenant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit pour les billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent l'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée, et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour tier la vente.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais de l'acquéreur.

18 nov—18 26—déc 3 10 17 jusq date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC

stock entier de Groceries, Vins, Liqueurs, Cheval, Wagons, Ustensiles, etc.

IN RE ANTOINE DE GEORGE, BANQUEROUTE.

No 107—Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Fredrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, 28 novembre 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux incognure de l'avenue Esplanade et de la rue Nord Robertson, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de Howes T. Gurley, arbitre en banqueroute, daté le 10 novembre 1899, et rendu dans l'affaire intitulée—

Tout et en particulier le stock entier dans le commerce consistant en groceries, vins, liqueurs, cheval, wagon, ustensiles et autres effets mobiliers d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

17 nov—17 18 19 26 à date

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de George Ellis.

No 60,329—Cour Civile de District—Division C.

Le contenu entier du dépôt de journaux bien connu de feu George Ellis. Livres par des auteurs classiques et populaires, papeterie, livres blancs, enveloppes, cartes de Noël, stons, étagères, pupitres, un coffre-fort en fer, installations de gaz, etc. Le tout d'après inventaire. Devant être vendu à l'encan, JEUDI, 30 novembre 1899, à 11 A. M., aux lieux, 117 rue Décatur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable John G. Paul, juge de la division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en ordre daté et signé le 16 novembre 1899, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'heure et à la place nommées le stock de marchandises ci-décrites et en lots d'après le désir des acquéreurs.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO, Encanteur,
827 rue Gravier.

19 nov—19 20 26 27 28 29 30

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETES DE VALEUR DU QUATRIEME DISTRICT.

COTTAGE DOUBLE PRESQUE NEUF, 1913 et 1915 rue St. THOMAS, près Ste Marie. Retiré de la rue, et loué à $10 par côté.

GRAND COTTAGE DOUBLE, 534 et 536 ST ANDRE près de la rue ST. THOMAS. Retiré de la banquette, Contenant 5 chambres, cour bitumée et allée de chaque côté, et loué pour $23 par mois.

COTTAGE DOUBLE, DE CHOIX, 530 et 532 rue PHILIP, près Fulton Retiré de la rue, contenant 5 chambres de chaque côté, et loué $10 chaque côté.

Ces propriétés sont en bonne condition, dans un joli voisinage, entourées de tous les avantages, et ne sont jamais inoccupées, et comme placement rien de mieux ne pourrait être offert.

Succession de Mme Johannah Smith, veuve de Philip Campbell.

No 60,437—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI 19 décembre 1899, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par Jas. A. Brennan & Fille, encanteurs, bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 5 Novembre 1899 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 68, borné par les rues Ste Marie, St André, Chippewa et St Thomas (anciennement Fulton), sur un croquis daté du 28 avril 1871, fait par Wm DeLacy, encanteur, et annexé à un acte de dépôt daté du 10 mai 1871 dans le bureau de John F. Coffee, ancien notaire en cette ville, ledit ilet maintenant numéroté d'après le nouveau plan municipal; ledit lot de terre est désigné par le numéro quatre sur ledit croquis, et il mesure trente pieds de face à la rue St-Thomas (anciennement Fulton) sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles et trente pieds dans le fond, mesure américaine.

2. Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District et de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Rousseau, St. André et St Thomas (anciennement Fulton), et mesurant trente pieds quatre pouces et une ligne de face à la rue Adèle trente huit pieds dix pouces et cinq lignes et demie de face à la rue St André par cent quinze pieds six pouces et une ligne de profondeur sur une ligne de côté près ou vers la rue Rousseau et cent treize pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé près ou vers la rue St Thomas, mesurant toutes plus ou moins.

3. Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, St Thomas (anciennement Fulton), Sevaparu et Rousseau et désigné comme lot numéro un sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Pierre C. Cavellier, ancien notaire en cette ville, le 19 mars 1862, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Philip par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; taxes de 1899 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Actes de vente pardevant J. A. J. Woulfe, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs; dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

JOHN P SULLIVAN, avocat

18 nov—18 19 26—déc 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES DE MAISON A L'ENCAN LE LUNDI 27 NOVEMBRE.

A 10 A. M.

A LA RÉSIDENCE, 1914 ST THOMAS, PRÈS STE MARIE

Après inventaire enregistré in re Succession de Mme Johanna Smith, veuve de Philip Campbell. No 60,437 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, d'après ordre signé le 15 novembre 1899 par l'Hon F. D. King, juge de la Division B

Conditions—Comptant.

JAS A. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs.

John P Sullivan, avocat

19 nov—18 19 26 27

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

SUPERBE ILET

Les Terres les Plus Hautes,

Plantée de chênes majestueux et d'autres arbres ombrageux et de buissons d'arbustes.

Avec améliorations là-dessus,

Dans le Sixième District.

Les rues Broadway, Pine, Félicia et Carrollton.

A un ilet de l'Avenue St-Charles

Et en face des résidences de M. W. E. LAWRENCE —et— M. H. R. GOGREVE.

MME ESTELLE MURPHY ET ALS. VS. HENRY J. FRANCKE ET ALS.

No 59.446—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Caron: ilet—JEUDI le 14 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1899 et signé le 22 juin 1899 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Le superbe ilet, situé dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Broadway, Pine, Carrollton et Félicia, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant, étant l'ilet No 63 de Greenville, désigné comme vingt lots, numérotés 1 à 20 inclusivement, sur un plan dressé par B. Eustis, voyer de la paroisse Jefferson, du 4 le 15 avril 1836, et déposé en l'étude de W. R. Y. Lewis, ancien notaire en cette ville. Ledit ilet mesurant environ 300 pieds sur chacune des rues Broadway et Pine sur 240 pieds sur chacune des rues Carrollton et Félicia.

Les améliorations consistent en une grande résidence à deux étages, contenant vestibule, dix chambres, avec dépendances. Les terres sont tracées avec les passages les plus substantiels et sont couvertes de la plus belle collection de chênes, magnolias et nacaniers dans la ville. La façade sur la rue Broadway est embellie d'une belle barrière en fer. L'ilet se trouve dans la partie la plus élevée de la ville, et consiste de vingt grands lots de terre élevés et bien secs, il n'y a pas actuellement sur le marché aucun morceau de propriété qui puisse être comparé à celui-ci. Dans un des meilleurs quartiers, avec les plus beaux alentours, son comme résidence permanente ou comme spéculation avantageuse, cette propriété se recommande spécialement à quiconque possède la clairvoyance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix, s'il y en a, en un crédit d'un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, représenté par des billets de l'acquéreur divisés en des montants pour correspondre avec les intérêts respectifs des vendeurs, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les usuelles et autres clauses de sécurités tels que le pacte de non aliénando, 5 pour cent, honoraire d'avocats, assurance, etc. L'acquéreur devant payer les timbres du revenue et assumer les taxes pour l'année courante (1899) en plus et au dessus le prix de vente, et devant déposer 10 pour cent comptant avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant John G. Eustis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 13 19 26—déc 3 10 et 14

VENTES A L'ENCAN.

Jno H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Quatrième District.

No 1823 rue Chippewa entre les rues Félicité Road et Ste-Marie

Et un Jardin Potager ou Ferme de Volaille,

Sur le Chemin de Gentilly, à peu près à un mille et demi de Lee Station, près du Chemin de Fer du L. & N.

A L'ENCAN.

SUCCESSION DE CORNELIUS REGAN.

No 60,473—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans—Division D.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, le 21 décembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable N H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé en l'affaire ci-dessus intitulée, le 17 novembre 1899, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le cottage No 1823 rue Chippewa entre les rues Félicité Road et Ste Marie (ilet Annonciation) Le lot mesure 30 pieds 2 pouces 2 lignes de face sur la rue Chippewa sur 127 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur. Le cottage est retiré de la rue, et a corridor, galeries de devant et de côté, et a peu près 8 chambres, etc. Loué à $12.00 par mois.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans cette paroisse dans le fond du Troisième district, à peu près à 8 milles, Est du chemin de fer Ponchartrain et à peu près à 1 mille et demi de Lee Station mesurant 6 2/3 arpent de façade sur le Bayou Bienvenue ou Chemin Gentilly sur 10 arpents de profondeur sur un côté et 11 1/2 arpents sur l'autre côté, le tout plus ou moins, étant compo é d'une partie du lot 174 et l'entière partie des lots Nos 176, 178, 180, 182 184 et 186, borné sur un côté par la propriété d'Eanard et sur l'autre par la propriété de Randall Moore. La propriété est entourée d'une barrière, les améliorations comprennent quelques 4 bâtisses et une grange. Loué à $75 par an.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant et la balance en un an avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1899, et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente. Actes de vente instituant les timbres du revenu de la guerre des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

19 nov—19 26—déc 3 10 17 21

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ELIZABETH LOTTA MURPHY, FEMME DE MILSON JORDAN LUCE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 59,793.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR, BUREAU (ancien) No 54 et 56 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Honoroble Fred D. King, juge, daté et signé le 17 octobre 1899, à moi adressé je procéderais à la vente le MARDI, 28 novembre à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune à midi—

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2507 rue Bienville, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 329, borné par les rues Bienvill Conti, Rocheblave et Dorgenois désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par J Community, daté le 15 septembre 1884, et déposé au bureau de P. P. Labarre, ci-devant notaire public. Ledit lot commence à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Bienville et Rocheblave et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds, étant la même propriété acquise par ledit Milson J. Luce, par achat de la Eureka Homestead Society, le 6 mars 1899, d'après l'acte de vente pardevant Emile J. Barnett, notaire public.

Conditions—Comptant: l'acquéreur, en sus et au-dessus du montant de son enchère devant assumer la dette due à la Eureka Homestead Society, et prendre six actions du fonds capital, décrites dans l'acte, payer les taxes courantes, si elles sont dues, les timbres du revenu intérieur sur l'acte de vente, et les frais de l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire public. L'acquéreur devra jouir de tous droits, sous les rapports, comme s'il avait été actionnaire ou acquéreur de la Homestead Society.

24 oct—24 25 29—nov 1 5 8 12 15 19 26 27 28

M. C. Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CINQ JOLIS LOTS

DANS LE

Troisième District.

En l'affaire de la Succession de James Larose.

No 59,916.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Divis on C.

PAR M. C. SMITH, Encanteur — Bureau No 334 rue Carondelet — le JEUDI, 7 décembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 3 novembre 1899 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, en l'affaire ci dessus intitulée, et numérotée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 643, borné par l'avenue St. Roch, les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots étant désignés par les Nos 8, 9, 10, 15 et 16; lesdits lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St. Roch sur 105 pieds de profondeur: lot No 10 forme le coin de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne, et lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer les actes incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan notaire.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession d'Emma W. Usman—No 60,291—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR M. C. SMITH, Encanteur — Bureau, 334 rue Carondelet JEUDI le 7 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 2 novembre 1899 par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchères publique la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain ilet de terre, situé dans le Septième District de cette ville, connu comme ilet No 563 et borné par les rues Holly Grove, Awple, Nelson, et général Ogden, ayant une façade de 300 pieds sur chacune desdites rues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et de payer pour l'acte, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan, notaire.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

BELLE RESIDENCE COTTAGE

422 Rue State.

Succession de Patrick Joseph Finan.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 12 décembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John St-Paul juge de a Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, date le 2 novembre 1899, dossier No 60,386, au compte de la succession de Patrick Joseph Finan, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par State, Laurel, Annonciation et la ligne de Burtheville, mesurant 30 pieds, de face sur la rue State, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence cottage, contenant à peu près six chambres et connu comme le No 422 de la rue State.

2° Le quart non divisé du lot No 3 dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Fleuchor et Antonine et mesurant 30 pieds 9 pouces de face sur la rue Laurel sur 107 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme le No 3615 rue Laurel.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en plus les taxes pour 1899, et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les timbres du revenu de l'intérieur.

10 nov—10 12 19 26—déc 5 10 11 12

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 DECEMBRE,

Propriété du Troisième District.

Cottages Double et Simple,

Nos 3045 et 3047 avenue St-Claude et No 1111 rue Féliciana,

Et deux emplacements de choix pour bâtir.

PAR LOUIS A. RICHARD, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 12 décembre 1899 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu, daté et signé le huit novembre 1899 par l'Honorable George H Théard, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E en l'affaire intitulée Succession de Charles F. C. Rickert No 59,725 du dossier de la susdite cour à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 4 dans l'ilet No 28 compris entre les rues Claiborne (anciennement St Ann) Robertson (anciennement St Jean Baptiste), Féliciana et Clouet sur un plan fait par J. A. Pouego, daté le 25 janvier 1841, et déposé en l'étude de Joseph Cavelier anciennement un notaire de cette ville, lesdit lot mesurant trente et un pieds de face à la rue Féliciana sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 401 borné par les rues St-Claude (anciennement Des Enfants), Marais, (anciennement Morales), Féliciana et Clouet, désigné par la lettre A sur un devis et certificat d'arpentage fait par George de Armas, député voyer de ville, le 6 même jour de juillet 1899 et d'après lequel devis, ledit lot forme l'encoignure des rues St Claude et Féliciana et mesure (44) quarante quatre pieds au pouce et quatre lignes de face sur l'avenue St Claude, sur une profondeur en face sur la rue Féliciana de (58) cinquante huit pieds, six pouces entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'au dessus, contigu à la propriété ci-dessus décrite en second lieu et désigné comme lot B, sur le susdit devis de de Armas, d'après lequel susdit devis, ledit lot B commence à une distance de (44) Quarante quatre pieds un pouce et quatre lignes du coin de la rue Féliciana et mesure (44) Quarante quatre pieds un pouce et Quatre lignes de face à l'avenue St. Claude sur (58) cinquante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambre, allée de côté, cuve, trottoir bitumé, etc., et connu comme les Nos 3045-47 rue St. Claude.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet qu'au dessus, et cave le fond de la propriété décrite en second et troisième lieu, et désigné par la lettre C dans ledit devis de De Armas, d'après lequel devis ledit lot C commence à une distance de (58) cinquante huit pieds six pouces du coin de l'avenue St Claude et mesure (29) vingt neuf pieds six pouces de face à la rue Féliciana sur (88) quatre-vingt huit pieds trois pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent comprennent un cottage simple retiré de la rue, ayant galerie de devant, trois chambres, hangar, cuve, etc., et connu comme le No 1111 rue Féliciana.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes sur ladite propriété pour l'année 1899. Les timbres du Revenu des Etats-Unis et aussi le coût de l'acte ou actes de vente devant être passé pardevant Emilien Rouen, notaire. Un dépôt de dix pour cent du prix adjugé devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

11 nov—11 12 19 26—déc 3 10 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 5 décembre.

Propriété du Troisième District,

DANS L'ILET BORNÉ PAR LA RUE LIBERAL, L'AVENUE DE LONDRES, ET LES RUES GENIUS ET NOUVELLE ORLEANS.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune MARDI, le 5 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 27 octobre 1899, lu et signé par l'Hon. N H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Marie Pierre et Alexandre Antoine, consoudés, Nos 128 et 69,705 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet vieux No 39, sur le nouveau plan de la ville, borné par l'avenue de Londres, les rues Libéral, Genius et Nouvelle Orléans; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 d'après un plan fait par T. A. Pizero, daté le 2 mai 1842 déposé en l'étude de J. Cavillier, anciennement notaire. Lot No 5 mesurant 35 pieds de face à la rue Liberal sur cent cinq ante six pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du lot No 6. Lot No 6 mesurant trente pieds de face à la rue Liberal sur cent soixante sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 5 C. O. B. 96, fo. 200 (Les mesures des lots sont irrégulières en profondeur et fond).

Les améliorations du lot No 5 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., et connue comme No 1814, rue Libéral.

Les améliorations du lot No 6 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, cuisine galerie de côté, etc. Il y a aussi dans le fond du lot une autre maison avec trois chambres, cuisine, galerie, citerne, puits, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente devant être passés pardevant Fred. Deibel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs et devant assumer le coût des timbres du Revenu de l'intérieur des Etats-Unis, dix pour cent de dépôt du prix de l'adjudication devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE

Dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti Olympia et St Patrick. — In re Succession de Louis Arnold Bertonnière.

No 54,527. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur — Bureau, No 834 rue Gravier—MARDI, 26 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 29 novembre 1899 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée ordonnant à William H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Olympia et St Patrick, désignés par les Nos huit (8), neuf (9) et dix (10) dans l'ilet No soixante-cinq (65), et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue St Louis, sur cent onze (111) pieds et cinq (5) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Lot No dix (10) formant l'encoignure des rues St Louis et St Patrick.

Termes et conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un (1) et deux (2) ans, avec billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date jusqu'au paiement; hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication et assumant les dépenses de l'acte de vente incluant les timbres du Revenu.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

Horace E Upton, Esq., avocat

23 nov—23 26—déc 3 10 17 24 25 26

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente laiterie, (Truck farm) et lot de propriétés à bâtir, dans les Premier, Troisième et Sixième Districts.

Succession de Jacques Barrère.

No 60,188—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821, rue Gravier—JEUDI, le 21 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 novembre 1899, et signé le 13 novembre 1899, de l'Honorable juge Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Douze certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, situés dans le Septième district de la Nouvelle-Orléans (autrefois Carrollton) dans l'ilet No 287 borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Cypress (maintenant Panola) et Neuvième (maintenant Sycamore) désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et mesurant comme suit à savoir: les lots 1 à 5 ont chacun trente pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur entre lignes parallèles de 107 pieds 6 pouces, les lots 18, 19, 20, 21, 22 ont chacun trente pieds de face à la rue Short, sur une profondeur en regard parallèle de 107 pieds 6 pouces; les lots 23 et 24 ont chacun trente pieds de face à la rue Cypress (maintenant Panola) sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Le lot 1 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Panola et le lot 22 formant l'encoignure des rues Short et Panola. Les améliorations consistant en une grande laiterie en bois, couverte en bardeaux, à l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Panola, et le cottage en bois couvert en bardeaux, connu comme le No 2109 avenue Carrollton; la maison contenant galerie sur la façade, deux chambres et cuisine; dans la cour, hangar, citerne, etc.

2° Une portion de terre dans le Troisième District dans l'ilet No 50, comprenant les rues Lizardi, Delaronde, Chartres et Egania, formant l'encoignure des rues Egania et Chartres, mesurant 69 2" de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 117 8" 2" sur la rue Chartres.

3° Deux ilets de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, borné par l'avenue Washington, les rues Streetlitz, Bernadotte et Seizième désigné comme les Nos 583 et 586.

Pour les dimensions voyez les plans à la Bourse.

4° Un certain lot de terre dans le